

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 FEVRIER 2016

1/1 - BUDGET PRIMITIF 2016

A – BUDGET PRINCIPAL

Comme en 2015, le budget primitif s'établit cette année sans reprise des résultats de l'exercice précédent ; les éléments d'information réunis sont suffisants pour calibrer de manière réaliste et prudente les dépenses et recettes de fonctionnement 2016. Considérant notamment une bonne visibilité, en ce début d'année, sur les réalisations 2015 tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement, l'extrapolation 2016 faite service par service est donc aussi fiable que celle qui aurait pu être faite postérieurement à l'établissement du compte administratif.

Par ailleurs, le financement de la section d'investissement est sécurisé de par la cession de deux emprises foncières en 2016 pour un montant de 1 679 K€. La constatation et l'affectation du résultat 2015 pourront nous amener à reconsidérer les éléments d'équilibrage de la section d'investissement.

L'équilibre budgétaire 2016 est donc atteint en sections de fonctionnement et d'investissement uniquement sur la base des ressources prévisionnelles de l'année.

1) Section de fonctionnement

1.1) Les dépenses

Dans un contexte d'inflation très faible (0 % en 2015), et hors évolutions de périmètres de l'action publique, le cadrage budgétaire permet, hors charges de personnel, de retrouver des niveaux de prévisions de dépenses égaux ou très légèrement supérieurs à ceux inscrits au BP 2015 : le niveau de dépenses (hors charges de personnel) s'établit à 6 361 K€ contre 6 350 K€ en 2015, soit une très légère augmentation de 0,17 %.

Dès lors, l'effet haussier des dépenses de fonctionnement résulte pour sa plus grande part des charges de personnel sous le double effet :

- des évolutions statutaires (+111 K€) et des majorations de cotisations (+70 K€),
- de la création de postes supplémentaires :
 - responsable service culturel et fonctionnement salle Allende (dépense : 45 K€),
 - chargée de mission vie associative (dépense : 35 K€),
 - chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité (GUP) (dépense : 35 K€, recette financement MEL 25 K€),

- Educatrice Jeune Enfant classe Passerelle (dépense : 23 K€, recette CAF 18 K€),
- CAP Petite Enfance Halte-Garderie (dépense 25 K€).

Les comparaisons synthétiques de BP 2015 à BP 2016 ne peuvent être faites de manière aussi directe que de coutume. En effet, l'articulation entre le budget Ville et celui du CCAS et des établissements pour personnes âgées est profondément révisée à l'occasion de l'exercice 2016 comme le montre le tableau suivant :

		BP2015		BP2016	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
<i>sommes en K€</i>					
9260 CCAS	Prise en charge sur le budget ville de tous les personnels du CCAS	519			
	Prise en charge sur le budget ville de tous les personnels titulaires mis à disposition du CCAS			301	
	Inscription d'une subvention d'équilibre au CCAS	180		109	
	Inscription d'une subvention au CCAS pour lui permettre de payer son personnel (non titulaires directement et titulaires par remboursement à la ville)			553	
	Remboursement par le CCAS de la part des charges de personnel liée à la Réussite Educative		182		
	Remboursement par le CCAS des personnels mis à disposition par la ville				301
	Totaux	699	182	963	301
<i>Différentiel</i>	-517		-662		
9261 Etablissements	Prise en charge sur le budget ville de tous les personnels des Etablissements pour Personnes Agées	2 866			
	Prise en charge sur le budget ville de tous les personnels titulaires mis à disposition des Etablissements pour Personnes Agées			1 857	
	Remboursement par les établissements de l'intégralité des charges de personnel		2 760		
	Remboursement par les établissements des personnels mis à disposition par la ville				1 857
	Totaux	2866	2760	1857	1857
<i>Différentiel</i>	-106		0		

Dès lors, les comparatifs BP15/BP16 pour les sous-fonctions 9260 et 9261 ne peuvent s'établir qu'en neutralisant cette reconfiguration des flux concernant les personnels mis à disposition.

Article fonctionnel	Intitulé	BP 2015 €	BP 2016 €	BP 16 / BP 15 %
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	1 712 497	1 665 564	-2,74%
92020 1	PERSONNEL TECHNIQUE	1 282 600	1 287 727	0,40%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	297 550	308 214	3,58%
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	31 300	23 525	-24,84%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	168 597	142 699	-15,36%
92024	FETES ET CEREMONIES	82 239	105 255	27,99%
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	655 144	666 581	1,75%
92026	CIMETIERE	82 350	85 489	3,81%
920	SERVICES GENERAUX	4 312 277	4 285 054	-0,63%
92112	POLICE MUNICIPALE	695 970	786 384	12,99%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	695 970	786 384	12,99%
92213	CLASSES REGROUPEES	3 294 771	3 325 933	0,95%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	1 558 763	1 823 920	17,01%
92255	CLASSES DE DECOUVERTE	187 782	142 387	-24,17%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	5 041 316	5 292 240	4,98%
92311	EXPRESSION MUSICALE	511 117	531 230	3,94%
92314	SALLES DE SPECTACLES		34 500	
92321	BIBLIOTHEQUE	303 800	316 537	4,19%
9233	ACTION CULTURELLE	266 494	328 417	23,24%
923	CULTURE	1 081 411	1 210 684	11,95%
92413	PISCINE	832 680	832 162	-0,06%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	825 244	820 078	-0,63%
92421	CENTRES DE LOISIRS	551 358	601 330	9,06%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	502 030	433 042	-13,74%
924	SPORT ET JEUNESSE	2 711 312	2 686 612	-0,91%
9260	SERVICES COMMUNS *	181 000	108 786	-39,90%
9261	SERVICES AUX AINES *	118 150	119 706	1,32%
9263	AIDES A LA FAMILLE	199 962	211 037	5,54%
9264	CRECHE	662 522	661 826	-0,11%
9264 1	HALTE GARDERIE	249 508	286 462	14,81%
926	FAMILLE *	1 411 142	1 387 817	-1,65%
92813	PROPRETE URBAINE	352 800	346 998	-1,64%
92814	ECLAIRAGE PUBLIC	321 000	308 000	-4,05%
92823	ESPACES VERTS URBAINS	1 318 250	1 396 742	5,95%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	441 882	511 664	15,79%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 433 932	2 563 404	5,32%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		17 687 360	18 212 195	2,97%
* crédits indiqués sans les dépenses de personnel				
9260	SERVICES COMMUNS DEPENSES DE PERSONNEL	556 300	853 663	53,45%
9261	SERVICES AUX AINES DEPENSES DE PERSONNEL	2 866 200	1 857 121	-35,21%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		21 109 860	20 922 979	-0,89%

Hors charges de personnel des sous-fonctions 9260 et 9261, la masse salariale prévisionnelle 2016 s'établit à 11 851 K€ par rapport à 11 337 K€ en 2015 soit une progression de 4,53 %.

Les autres principales évolutions spécifiques de l'exercice 2016 s'établissent comme suit :

- Chapitre 920 - pas d'élection en 2016 (-8 K€ au 92022),
- inauguration de la salle Allende (+23 K€ au 92024).
- Chapitre 921 - transfert du poste du coordinateur prévention et sécurité depuis la fonction 92020 et augmentation des charges du contrat de télésurveillance (+72 K€ au 92112).
- Chapitre 922 - ajustement des charges de personnel au réalisé 2015 (+265 K€),
- les nouvelles règles de gestion relatives aux classes de découvertes et la baisse des demandes des écoles sur les séjours induisent une diminution de l'enveloppe (-45 K€ au 92255).
- Chapitre 923 - recrutement d'un responsable pour le service culture et augmentation des crédits liés à la réouverture de la salle Allende (+62 K€).
- Chapitre 924 - ajustement des charges de personnel au réalisé 2015 (-69 K€).
- Chapitre 928 - économies réalisées suite à la notification de nouveaux marchés (balayage – 5 K€ au 92813) et suite à la modernisation des équipements d'éclairage public (-13 K€ au 92814),
- élagage boulevard Leclerc (+20 K€ au 92823),
- inscription de la prestation de médiation sociale sur une année pleine (+62 K€ au 92824).

Le total de dépenses de fonctionnement s'établit au final à **20 922 979 €** (valeur non comparable à la valeur correspondante 2015 pour les raisons indiquées ci-dessus).

1.2) Les recettes

Produits fiscaux

Compte tenu du calendrier avancé pour le vote du budget primitif et de l'absence de notification des bases fiscales par les services des impôts, le montant des produits 2016 a été calibré en fonction des notifications définitives des bases locatives 2015 majorées de l'évolution mécanique annoncée dans la loi de finances 2016 (+1,0 %).

Le montant des produits 2016 relatif aux trois taxes « ménages », à taux inchangés, est donc estimé à **5 320 845 €** contre 5 268 163 € (budgété en 2015).

Dotations

L'Etat poursuit sa demande d'effort de participation des communes au redressement des comptes publics à hauteur de 3,67 milliards d'euros pour l'année 2016.

Cela a pour conséquence directe, eu égard aux modalités de répartition entre les différentes collectivités territoriales retenues dans le cadre du PLF 2016, une nouvelle diminution de notre dotation forfaitaire : -431 K€ par rapport à 2015.

La Ville a pris connaissance du dernier rapport de l'INSEE concernant le recensement de la population monsoise qui indique une légère augmentation par rapport à l'année précédente (21 689 habitants contre 21 272).

De plus, les baisses constatées en 2015 sur les compensations fiscales versées par l'Etat - agissant comme variables d'ajustement au sein de l'enveloppe normée de participation de l'Etat aux finances des collectivités territoriales – vont se poursuivre en 2016 (-58 K€).

Enfin, l'effort de péréquation est maintenu en faveur des communes dites « défavorisées ». Le montant de la DSU 2016 devrait ainsi être encore majoré par rapport à celui perçu en 2015 (+445 M€).

En matière de péréquation horizontale, il faut noter l'augmentation significative du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FNPIC) porté à 1 milliard d'€ en 2016. Pour la Ville de Mons en Barœul, cela entraîne de nouveau une hausse de 59 K€ par rapport aux produits notifiés de 2015.

Les évolutions des principales recettes 2016 sont reprises dans le tableau ci-après :

		CA 2015 *	BP 2016	Ecart K€	
ETAT	7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 146 068	3 715 000	-431
	74123	DOTATION SOLIDARITE URBAINE	4 555 459	5 000 000	445
	745	DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 800	
	74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	421 477	420 000	-1
	7323	AUTRES DOTATIONS	657	600	
	932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 126 469	9 138 400	13
	7482	ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	496	0	
	74833	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	37 170	28 000	-9
	74834	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	56 261	30 000	-26
	74835	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	521 960	500 000	-22
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	615 887	558 000	-58	
TOTAL ETAT		9 742 356	9 696 400	-45	
MENAGES		TAXE HABITATION	2 575 731	2 601 488	26
	73111	TAXE FONCIERE BATI	2 679 340	2 706 133	27
		TAXE FONCIERE NON BATI	13 092	13 223	
TOTAL MENAGES		5 268 163	5 320 845	53	
MEL	7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 092 508	2 083 000	-10
	7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	417 869	402 000	-16
	7325	FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	300 897	360 000	59
TOTAL MEL		2 811 274	2 845 000	33	
DIVERS	7381	DROITS DE MUTATION	443 981	350 000	-94
	7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	170 113	150 000	-20
	7343 & 7368	AUTRES TAXES (TLPE, TAXE PYLONE ELECTRIQUE...)	16 610	23 900	7
	TOTAL DIVERS		630 704	523 900	-107
TOTAL RECETTES		18 452 497	18 386 145	-66	

* Compte Administratif provisoire

Autres recettes

Les recettes liées à la tarification des services municipaux connaîtront une légère augmentation due à l'application de nouveaux tarifs, notamment à la bibliothèque, à l'école de musique et pour les accueils de loisirs.

D'autre part, de nouveaux financements liés aux projets du récent contrat de ville, à la valorisation auprès de la CAF d'actions existantes et à la participation à la rémunération de certains postes (direction rénovation urbaine, direction service enfance, coordinateur prévention et sécurité, responsable jeunesse...) ont permis d'inscrire environ 215 K€ de nouvelles recettes de fonctionnement.

En masse, les évolutions ne pourront pas s'apprécier en comparant les prévisions budgétaires de 2015 et 2016 conformément aux explications fournies concernant les postes de dépenses : le remboursement des charges de personnel des établissements pour personnes âgées ne concerne en effet cette année qu'une partie des agents, ceux mis à disposition par la ville.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2015 s'établissent donc comme suit :

<i>sommes en €</i>	BP 2015	BP 2016
Recettes ventilées	5 513 193	5 069 990
Dotations	8 800 000	9 138 400
Impôts et taxes	9 328 276	9 247 745
Recettes ordinaires de fonctionnement	23 641 469	23 456 135
Intérêts de placements	40 000	50 000
Dotation de Développement Urbain et Politique de la Ville	864 000	726 535
Recettes totales de fonctionnement	24 545 469	24 232 670

Les recettes ordinaires de la section de fonctionnement s'élèvent donc à 23 456 135 € en 2016.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement s'établit donc à **23 456 135 € - 20 922 979 € soit 2 533 156 €** (montant du même ordre qu'au BP 2015).

Comptablement (nomenclature M14), il convient d'y ajouter les recettes exceptionnelles qui se caractérisent par un assujettissement à des travaux d'équipement et qui ont de ce fait un caractère non récurrent et dédié. Cette année, les recettes exceptionnelles se caractérisent uniquement à travers les soldes de Dotations de Développement Urbain et de Dotation Politique de la Ville des années précédentes à hauteur de 726 K€ et aux intérêts des placements d'épargne à hauteur de 50 K€.

En conclusion, les opérations de dépenses et de recettes prévues sur la section de fonctionnement en 2016 permettent de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement de **3 309 691 €**.

2) Section d'investissement

2.1) Les dépenses

L'année 2016 est caractérisée par la fin du premier Programme de Rénovation Urbaine (4,1 M€), la mise en œuvre de certaines opérations d'équipements publics (2,2 M€) et le maintien de l'enveloppe affectée à l'entretien du patrimoine bâti et non bâti et des espaces publics de la commune (1,3 M€). Le montant total des dépenses d'investissement 2016 s'établit à **7 698 117 €**.

Programme de Rénovation Urbaine

La fin de ce premier programme et la projection vers le NPNRU généreront des frais de participation à des études (évaluation et récolement foncier suite au PRU1 et étude stratégique PRU2) à hauteur de 75 K€.

Les travaux de reconstruction du complexe culturel Allende devraient se terminer en 2016 et représentent un engagement de 2,22 M€.

L'aménagement des espaces publics sur les secteurs de la Centralité, les opérations d'aménagement de cellules commerciales de la galerie de la résidence Europe et la création des traversants se termineront cette année, au même titre que la mission de mandataire de la SEM Ville Renouvelée. Le solde des dépenses sur l'exercice 2016 a été calibré à hauteur de 523 K€. Des crédits supplémentaires (200 K€) permettront d'effectuer les travaux nécessaires pour conforter les cellules appartenant à la ville en vue de leur location ou de leur cession et de rester en veille active sur d'éventuelles acquisitions complémentaires.

A l'extrémité est de l'esplanade de l'Europe viendra s'installer la « Maison du Projet », estimée à 1,09 M€ (financement DPV).

Enfin, un petit crédit de 5 K€ permettra de terminer la mise en fonctionnement de la Maison des associations par une signalétique intérieure et extérieure adaptée.

Investissement hors PRU et maintenance

La réalisation du réseau de vidéoprotection, après études et avis d'appel public à concurrence, sera effective au premier semestre 2016 pour un montant arrêté à 324 K€.

Le programme d'équipement de classes numériques se poursuivra cette année pour 2 ou 3 établissements, pour un montant total de 100 K€.

Les travaux d'aménagement des sanitaires de l'école la Paix et des nouveaux bureaux de la Police Municipale auront lieu en 2016 et sont budgétés à hauteur respective de 345 et 100 K€.

Au niveau des aménagements extérieurs, le programme de réfection des courées (124 K€) et la reconfiguration du mail Dunant (220 K€) sont inscrits cette année.

Afin de trouver une solution pérenne à l'accroissement de la fréquentation des restaurants scolaires du secteur du « Haut de Mons », des études seront menées afin d'y construire un nouveau restaurant scolaire. Les crédits inscrits pour les études et le début des travaux s'élèvent à 241 K€.

Enfin, le programme principal d'investissement 2016 hors PRU devrait consister à redonner au Fort de Mons son caractère insulaire par la suppression de la passerelle sud et la requalification de la passerelle nord. Les crédits inscrits dans cette perspective au budget 2016 s'élèvent à 520 K€.

Maintenance et adaptation du patrimoine communal

La Ville reconduit l'enveloppe de crédit de 1,3 M€ affectée à son programme de maintenance du patrimoine bâti et des espaces publics.

2016 sera la première année de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité (Ad'Ap) des équipements publics monsois. Répartis sur neuf années, ces travaux sont destinés à rendre accessibles à terme les espaces et bâtiments publics de la ville à toutes les personnes, quelle que soit la nature de handicap qu'elles présentent. Les dépenses prévues sur 2016 s'élèvent à 222 K€ et concerneront l'Hôtel de Ville et tous les équipements du groupe Renaissance (scolaires et sportifs).

Les autres dépenses de maintenance du patrimoine concernent :

a - écoles et restaurants scolaires

- travaux dans les écoles (147 K€),
- travaux de couverture - toiture école la Fontaine (75 K€),
- travaux dans les restaurants scolaires et remplacement de mobilier (45 K€).

b - équipements sportifs et associatifs

- travaux dans les salles de sports (50 K€),
- travaux à la piscine (62 K€),
- travaux de mise « hors d'eau » du couloir de la bibliothèque (6 K€).

c - équipements administratifs et techniques

- travaux d'amélioration thermique des logements de fonction (85 K€),
- véhicules et divers matériels pour le Centre Technique Municipal (36 K€),
- travaux dans les salles de la ville (45 K€).

d - aménagement des espaces verts et entretien des réseaux divers

- création d'un ossuaire et changement de clôture au cimetière (210 K€),
- entretien du réseau d'éclairage public (150 K€).

2.2) Les recettes

Les recettes d'investissement 2016 sont estimées à **4 710 909 €**.

Au niveau des subventions, les recettes liées aux opérations du Programme de Rénovation Urbaine sont attendues à hauteur de 1,474 M€, réparties comme suit :

- maison des associations : 55 K€,
- complexe culturel Allende : 993 K€,
- réseau de chauffage urbain : 52 K€,
- espaces publics : 44 K€,
- galerie Europe : 330 K€.

Les autres financements attendus concernent la vidéoprotection (FIPD – 69 K€), du matériel pour les centres de loisirs (CAF – 6 K€), la participation à l'aménagement des courées (MEL – 46 K€) et la première annuité de cession du réseau câblé (Numéricable – 59 K€).

Les cessions foncières de terrains situés dans le secteur de la Centralité (579 K€) et des Mille Roses (1,1 M€) seront réalisées au début de l'année 2016.

Par ailleurs, le niveau de dépenses d'investissement réalisées en 2015 (7,7 M€), calibre le montant à percevoir du FCTVA 2014 à hauteur de 1,33 M€.

En conclusion, la synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'équipement	7 698 117	1 701 909
<i>dont investissements hors PRU et maintenance</i>	2 271 482	182 427
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	4 110 635	1 474 482
<i>dont Programme de Maintenance</i>	1 316 000	45 000
Opérations d'équipement non affectés (FCTVA, TLE)		1 330 000
Opérations de cessions immobilières		1 679 000
Total des opérations d'investissement	7 698 117	4 710 909
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2015		-2 987 208

3) Equilibre du budget primitif 2016

Compte tenu des dépenses et des recettes d'investissement 2016, le besoin de financement 2015 est estimé à **2 987 208 €**.

L'épargne disponible dégagée sur la section de fonctionnement (**3 309 691 €**) permet à elle seule de couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement 2016. Le solde de 320 983 € servira à couvrir les reports 2015.

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

1) Section de fonctionnement

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 226 500 €.

1.1) Les dépenses

Les dépenses prévisionnelles de 2016 sont ajustées au regard des réalisations 2015, ce qui conduit à diminuer un peu les crédits prévus en petit équipement. D'autre part, l'internalisation, au niveau des services municipaux, de la fonction de nettoyage de certaines salles permettra de diminuer les dépenses prévues en entretien des locaux (-2,6 K€).

Les prévisions de créances admises en non-valeur sont réévaluées.

	Nature	BP 2015	BP 2016	BP 16 / BP 15
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	31 000,00 €	37 000,00 €	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	10 000,00 €	3 000,00 €	
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	90 000,00 €	90 000,00 €	
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	4 000,00 €	3 000,00 €	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	2 000,00 €	2 000,00 €	
6156	MAINTENANCE	5 641,00 €	6 000,00 €	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500,00 €	500,00 €	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 000,00 €	1 000,00 €	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 000,00 €	7 425,00 €	
63512	TAXES FONCIERES	40 000,00 €	41 000,00 €	
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	194 141,00 €	190 925,00 €	-1,66%
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	2 000,00 €	6 000,00 €	
6542	CREANCES ETEINTES			
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00 €	6 000,00 €	200,00%
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	1 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
673	TITRES ANNULES	2 000,00 €	2 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	199 141,00 €	199 925,00 €	0,39%

Par ailleurs, des provisions ont été opérées à hauteur de 26 575 € (opérations d'ordre) afin de reconstituer une réserve nécessaire, conformément aux obligations comptables en termes d'amortissement.

1.2) Les recettes

La location de deux cellules en rez-de-chaussée de la galerie Europe (Carrefour depuis septembre 2015 et Sergic à compter du milieu d'année 2016) permet d'inscrire des prévisions de recettes de location en hausse par rapport au budget 2015 (+20 K€).

Le budget principal devra néanmoins à nouveau verser une subvention d'exploitation afin d'équilibrer les opérations de dépenses de l'année 2016 (80 K€).

	Nature	BP 2015	BP 2016	BP 16 / BP 15
7083	LOCATIONS DIVERSES	50 000,00 €	140 000,00 €	
70832	LOCATIONS DIVERSES	70 000,00 €	0,00 €	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICE	120 000,00 €	140 000,00 €	16,67%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	100 000,00 €	80 000,00 €	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	100 000,00 €	80 000,00 €	-20,00%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		2 000,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	2 000,00 €	
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE DE GESTION	500,00 €	500,00 €	
773	MANDATS ANNULES	4 000,00 €	2 000,00 €	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00 €	2 000,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00 €	4 500,00 €	-40,00%
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	227 500,00 €	226 500,00 €	-0,44%

2) Section d'investissement

La section d'investissement présente un niveau de dépenses et de recettes à hauteur de 26 575 €.

2.1) Les dépenses

Il est prévu de procéder à l'acquisition de quelques matériels et mobiliers supplémentaires, notamment des tables pour la salle des fêtes du Fort.

Nature		BP 2015	BP 2016	BP 16 / BP 15
2131	CONSTRUCTION BATIMENTS	23 359,00 €	0,00 €	
2184	MOBILIER		22 000,00 €	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 575,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 359,00 €	26 575,00 €	13,77%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS PERCUS	5 000,00 €		
1651	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000,00 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		28 359,00 €	26 575,00 €	-6,29%

2. 2) Les recettes

Les recettes d'investissement (opération d'ordre) s'élèvent à 26 575 €.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2016 de la ville et son budget annexe gestion du patrimoine locatif.